Salle Municipale Georges Carpentier-Palais des Sports Jean Bouin 5, avenue du XV Corps 06300 Nice
contact.niceazurboxe@gmail.com (04) 93 81 54 68

REGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : L'accès à salle est autorisé uniquement aux membres licenciés à la F. F. B. du septembre à fin juin.

Article 2 : Le silence est de rigueur.

Article 3 : l'adhésion à l'association donne droit à 2 jours (au choix) d'entrainements par semaine.

Article 4 : Les séances d'entraînement ne pourront se dérouler qu'en présence d'un éducateur sportif diplômé de la F. F. B.

Article 5 : Autorisation d'utilisation d'image : « J'autorise le Nice Azur Club Boxe à utiliser, copier, modifier, distribuer, publier, en tous lieux, par tous moyens, formes et formats, les prises de vue réalisées de ma personne, pour une durée illimitée, sans restriction de lieu, de pays et de quantité ».

Article 6 : Il est demandé aux parents des enfants mineurs de veiller à respecter les horaires de début et de fin des entraînements. Faute de quoi, dans l'éventualité d'une deuxième récidive, la radiation du Club pourrait être prononcée à l'encontre de leur(s) enfant(s) jusqu'à la fin de la saison en cours, sans préavis ni remboursement de tout ou partie-du montant de l'inscription.

Articles 7 : **Les parents autorisent leurs enfants mineurs a :**
Quitter seul la salle d'entrainement du Nice Azur Boxe, après les séances d'entraiment.
Autorise les déplacements sportifs, pour les entrainements ou compétitions en extérieur de Nice.
À l'occasion de déplacements, à prendre place dans les véhicules pilotés par un membre du Club ou par des bénévoles.

Article 8 : Le règlement de la F. F. B. interdit le port de la barbe pour les compétitions « Amateur ». Néanmoins, le club autorise, sous réserve qu'elle soit propre, bien taillée et soignée, avec une longueur en adéquation avec la pratique de la boxe.

Article 9 : Le club sera fermé une semaine sur 2 lors des vacances scolaires, Noël fermé 2 semaines.

Article 10 L'échéance de règlement.
Date limite pour le règlement de l'inscription : Fin décembre, le non-règlement à la date prévue entraine automatiquement la radiation de l'association.

Article 11 : Tout manquement à l'application des consignes susvisées sera sanctionné d'une convocation par-devant les membres du bureau de l'association (Risque d'exclusion).

Je soussigné(e) …… certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-dessus et m'engage à le respecter.

Fait à Nice, le ……Signature

Autorisation parentale

Je soussigné(e) M. ou Mme …… agissant en qualité de
(Mère, Père, représentant légal) de l'enfant, (nom & prénom,) ……
né(e) le …… à ……et bénéficiant de la pleine autorité sur cet enfant, autorise ce dernier à quitter seul la salle d'entrainement du Nice Azur Boxe, après les séances d'entraiment.

Téléphone du parent :……

Fait à Nice, le …… Signature